

OFFRE D'EMPLOI

TITRE DU POSTE	CONSEILLER PARAJUDICIAIRE AUTOCHTONE/ AGENT DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE
----------------	--

LIEU DE TRAVAIL	KAWAWACHIKAMACH, MATIMEKUSH
-----------------	-----------------------------

DESCRIPTION SOMMAIRE	SOUS LA SUPERVISION DU DIRECTEUR OU DE SON REPRÉSENTANT, LE CONSEILLER/AGENT DE SURVEILLANCE DOIT :
----------------------	--

FONCTIONS

1. Informer adéquatement tout accusé, témoin ou victime autochtone du territoire à desservir au sujet de ses droits et devoirs en regard des procédures judiciaires dans lesquels il est impliqué, et sur le système judiciaire;
2. Informer adéquatement tous les membres des communautés autochtones sous sa responsabilité de leurs droits et responsabilités face au système judiciaire et aussi de la disposition de certains dossiers de notoriété publique;
3. Fournir une assistance à toutes les cours de justice relevant de son territoire à desservir, en leur fournissant sur demande, de l'information au sujet des traditions et mode de vie des autochtones ou en informant la cour de certaines données concernant un accusé, un témoin ou une victime;
4. Accompagner les personnes autochtones tout au long du processus judiciaire criminel et pénal dans lequel elles sont impliquées;
5. Dans le respect des décisions du Tribunal et/ou de la mesure correctionnelle, favoriser la sécurité de la collectivité, la responsabilisation ainsi que la réinsertion sociale des délinquants;
6. Rencontrer de façon personnalisée les autochtones référés à la fréquence requise par les besoins d'aide et d'assistance reliés à la réinsertion sociale de chacun d'eux et par leur plan d'intervention correctionnel;
7. Supporter l'autochtone référé dans son cheminement et s'assurer du respect des décisions du tribunal et des mesures correctionnelles établies au plan d'intervention correctionnel;
8. Vérifier la réalisation des activités et l'atteinte des objectifs de réinsertion sociale de l'autochtone référé en conformité avec le plan d'intervention correctionnel, l'ordonnance de probation, l'ordonnance de sursis ou les recommandations établies en cours de suivi;
9. Rendre compte à l'agent de probation du cheminement de l'autochtone référé et déterminer en concertation avec lui de la nécessité d'accroître, de diminuer les mesures de contrôle ou de mettre fin à la période de suivi tout en considérant une meilleure réinsertion sociale et une meilleure protection pour la société;
10. Référer au besoin les autochtones en suivi vers les ressources appropriées et se concerter avec les intervenants de la communauté afin de répondre adéquatement à leurs besoins;
11. Produire les rapports requis et les acheminer à l'agent de probation ou à son supérieur dans les délais requis;
12. Assister à la demande du directeur ou de son représentant, tout organisme gouvernemental ou autre en tant que personne-ressource en matière de justice criminel et pénal pour les autochtones.
13. Accomplir toutes autres tâches administratives et professionnelles indiquées par son supérieur pour la bonne marche du programme.

OFFRE D'EMPLOI

EXIGENCES

Le candidat doit :

- 1) Être une personne autochtone ;
- 2) Pouvoir s'exprimer couramment en langue française et pouvoir communiquer en dialecte naskapi et innu. La langue anglaise est considérée comme un atout important;
- 3) Avoir complété une dixième année de scolarité ou plus. Toute combinaison d'expérience pertinente ou reliée à l'emploi et de scolarité équivalente peut-être considérée;
- 4) Être disponible pour travailler à des heures flexibles;
- 5) Être disposé à accomplir ses tâches tant au bureau de Matimekush que de celui de Kawawachikamach et de voyager à l'occasion au besoin;
- 6) Ne pas avoir de casier judiciaire et/ou permettre aux S.P.A.Q. et/ou Ministère de la Sécurité Publique de réussir toute enquête sécuritaire jugée nécessaire;
- 7) Maîtriser l'informatique afin d'être en mesure d'utiliser l'internet et être à l'aise dans un environnement Windows;

Posséder un permis de conduire valide et un véhicule est un atout.

SALAIRE AVANTAGES SOCIAUX	\$ 40,885 ANNUELLEMENT INLCUANT LA PRIME DE VIE CHÈRE
--	--

DURÉE DU POSTE	Ce poste est pour une période de remplacement de congé de maladie, avec possibilité de renouvellement. TEMPS PLEIN 35 HEURES / SEMAINE PÉRIODE DE PROBATION DE 3 MOIS
-----------------------	---

DATE DE FERMETURE	Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 26 avril 2012 à 16:30 à l'adresse ci-dessous à l'attention du Comité de Sélection.
--------------------------	--

Veuillez faire parvenir votre candidature à :

Les Services Parajudiciaires Autochtones du Québec
 190 Chef Max Gros Louis
 Wendake (Québec) G0A 4V0
 Téléphone: (418) 847-2094 Fax.: (418) 847-5799
 Courriel : marcelle@spa.qc.ca

Poste conseiller parajudiciaire autochtone/agent de surveillance communautaire

N.B. L'emploi est également offert aux hommes et aux femmes. Dans cette offre, le masculin inclut le féminin dans le but d'alléger le texte.

Aucune candidature ne sera retenue après la date limite.